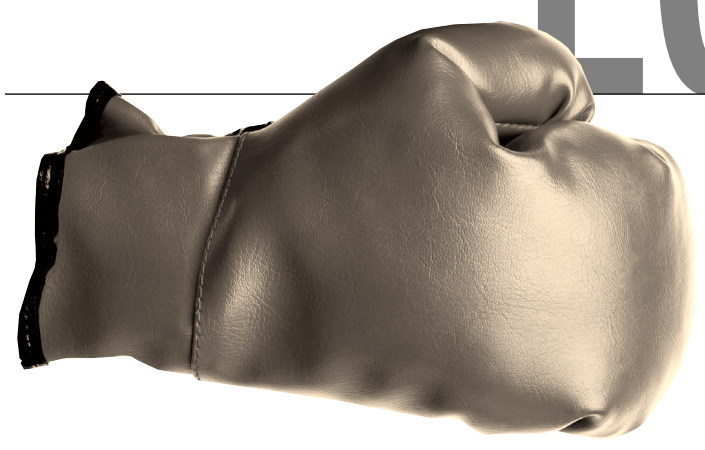

Les Bourses au tapis

Page 6

Chirurgies: les délais s'étirent

Page 3

Une douzaine de courtiers s'engagent dans Nasdaq Canada

RBC Valeurs mobilières et Merrill Lynch Canada sont des absents notables

RÉJEAN BOURDEAU

Une douzaine de courtiers participeront au lancement de Nasdaq Canada, a appris *La Presse*, mais le courtier de la Banque Royale, RBC Valeurs mobilières, et la filiale canadienne de Merrill Lynch brillent par leur absence.

Selon nos informations, le coup de départ de la Bourse électronique à Montréal se fera de « façon grandiose » le mardi 21 novembre, au matin, dans la plus grande salle (271 places) du complexe Ex-Centris, boulevard Saint-Laurent.

Parmi les centaines d'invités se trouveront les courtiers déjà engagés dans le processus de Nasdaq Canada, ceux qui le seront plus tard, ainsi que des sociétés québécoises et canadiennes présentes sur le Nasdaq américain. C'est sans oublier les dignitaires, dont le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, le vice-premier ministre, Bernard Landry, et le président de Nasdaq, Frank Zarb.

D'après nos recherches, il appert qu'une douzaine de courtiers en valeurs mobilières participeront à la première vague. De ce groupe se trouvent toutes les grandes maisons de courtage en valeurs mobilières détenues par les banques canadiennes, à l'exception notable de RBC Valeurs mobilières, propriété de la Banque Royale.

« Des discussions sont en cours et la décision n'est pas arrêtée, explique son porte-parole, Raymond Chouinard. Il est toutefois probable que notre courtier participe à Nasdaq Canada au cours des prochains mois. »

La présence de RBC Valeurs mobilières à la Bourse électronique canadienne reste quand même incertaine, nuance-t-il. Pour le moment, le Groupe financier Banque Royale se concentre sur l'intégration du grand courtier américain Dain Rauscher, lui-même membre de Nasdaq États-Unis.

« Notre plan de travail n'est pas seulement canadien, précise M. Chouinard. Parmi les options, on étudie notre positionnement sur une plate-forme nord-américaine. »

Selon lui, la réserve de la Royale face à la Bourse électronique établie à Montréal ne sera pas mal perçue au Québec. « Notre position ne signifie en rien que l'on boude le Québec, dit-il. Nous avons une base de clients ici et nous gardons la porte ouverte à Nasdaq Canada. »

L'absence de Merrill Lynch Canada est aussi surprenante, d'autant plus que son président, Guy Savard, a participé aux premières discussions, coordonnées par le ministère québécois des Finances, pour attirer Nasdaq à Montréal. Merrill Lynch n'a pas confirmé cette information puisque M. Savard n'était pas à son bureau montréalais hier et que personne n'a rappelé *La Presse*.

Voir NASDAQ CANADA en F2

LES MARCHÉS

CDNX			▼
Composé	**3232,87**		**-7,35**
Variation du jour	-0,23%	An	
TORONTO			▼
TSE 300	**9199,10**		**-212,40**
Variation du jour	-2,26%	An	21,04%
NEW YORK			▼
Dow Jones	**10602,95**		**-231,30**
Variation du jour	-2,13%	An	-1,47%
S&P 500	**1365,98**		**-34,16**
Variation du jour	-2,44%	An	-2,04%
NASDAQ	**3028,99**		**-171,36**
Variation du jour	-5,35%	An	-5,92%
DOLLAR CAN	**64,85**	¢US	**0,28**
Variation du jour	0,43%	An	-4,97%
DOLLAR CAN	**75,39**	¢EURO	**0,87**
Variation du jour	1,17%	An	14,16%
OR	**264,50**	$US	**-1,30**
Variation du jour	-0,49%	An	-9,39%
PÉTROLE	**32,28**	$US	**0,53**
Variation du jour	1,67%	An	25,26%

Photo ROBERT SKINNER, La Presse©

Une société de Pointe-Claire s'allie à une britannique

Techniquement, NSB fait l'acquisition de STS pour 600 millions de dollars, mais dans les faits, les deux sociétés se fusionnent. Le président de STS, Howard Stotland, qui a fondé la société en 1973, devient le président du conseil de la nouvelle NSB. Nos informations en page F3.

Le président de Jitec interdit de transactions

CHARLES CÔTÉ

La commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) a interdit hier à Benoît Laliberté, président de Jitec, d'effectuer toute opération sur le titre de cette société informatique de Verdun.

Dans les faits allégués déposés à l'appui de sa demande, le directeur de la conformité et de l'application de la CVMQ, Me Jean Lorrain, affirme que M. Laliberté et une société pour laquelle il avait une procuration ont ouvert en tout sept comptes chez des courtiers montréalais et ont procédé à plusieurs opérations sur le titre de Jitec ces derniers mois.

« Benoît Laliberté a omis de déclarer la totalité des actions de Jitec qu'il a achetées et vendues sur le parquet de la Bourse, affirme Me Lorrain dans sa procédure. Les achats et ventes effectués par Benoît Laliberté ont représenté un volume important des transactions à la Bourse de Montréal. »

Un dirigeant — un « initié » — d'une société inscrite en Bourse a l'obligation de rapporter à la CVMQ toute opération sur le titre de sa société dans les 10 jours. Dans le cas de M. Laliberté, il a fait seulement deux déclarations, une le 13 juillet et l'autre le 18 septembre.

Pas normal

« La présence de M. Laliberté à la fois comme acheteur et vendeur n'est pas normale, parce que cela crée du volume, a expliqué Me Lorrain à *La Presse*. C'est lui qui tient une grosse partie du volume sur le titre. »

M. Laliberté était « en vacances » hier, a affirmé le responsable des communications de Jitec, Joseph Côté. M. Laliberté est attendu à la CVMQ le 17 novembre. Il devra alors expliquer les motifs de ses gestes. Le fait d'omettre de faire une déclaration d'initié est une infraction à la Loi sur les valeurs mobilières.

À la CVMQ, l'enquête se poursuit. Jitec, une société de services informatiques, a annoncé la signature de « contrats » en août et septembre. En octobre, la Bourse de Montréal a suspendu temporairement les négociations sur le titre et a demandé à Jitec de s'expliquer sur la nature exacte de ces « contrats ». Quand la direction a répondu, ces « contrats » étaient devenus des « lettres d'intention ».

Jitec a fait son entrée en Bourse le 26 juillet, à la suite d'une prise de contrôle inversée. À cette date, M. Laliberté possédait presque 39 millions d'actions de Jitec, dont 29 millions étaient entiercées, c'est-à-dire qu'il ne pouvait s'en défaire avant un certain délai. Il détenait alors 72 % du capital-actions de Jitec.

> **Un dirigeant d'une société inscrite en Bourse doit rapporter toute opération sur le titre dans les 10 jours.**

Auparavant, le 11 juillet, ce dirigeant avait déposé presque 9 687 503 actions chez CIBC Wood Gundy. C'était la totalité de ses actions qui étaient libres. Selon M. Lorrain, il a ensuite ouvert quatre autres comptes: deux chez Merrill Lynch, un chez Leduc & associés et un autre chez BMO Nesbitt Burns.

« Entre juillet et septembre 2000, Benoît Laliberté a transféré de son compte chez Wood Gundy plus de 8 millions d'actions de Jitec à environ 35 personnes ou sociétés, affirme Me Lorrain. Depuis le 27 juillet, (il) a, sur le parquet de la Bourse de Montréal, acheté dans les cinq comptes ouverts à son nom approximativement 450 000 actions de Jitec et il en a vendu plus de 250 000, dont au moins 60 000 de la fin de septembre au début de novembre 2000. »

De plus, à partir de la mi-août, une société à numéros pour lequel il détient une procuration a ouvert quatre comptes dans lesquels M. Laliberté a transféré 3,5 millions d'actions de Jitec.

Sur deux de ces comptes, des transactions touchant 1,35 million d'actions ont eu lieu au cours des derniers mois.

Le volume d'activités quotidien sur le titre de Jitec au cours des cinq dernières semaines a varié entre 120 000 et 920 000 actions négociées.

Dans ce dernier cas, il s'agissait de la reprise des transactions après les précisions de la société au sujet de ses « contrats ».

Peu après son entrée en Bourse, le titre de Jitec a atteint un sommet de 11,65 $, mais, depuis, il n'a cessé de décliner, clôturant hier à 2,28 $, en baisse de 28 cents ou 14 %.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

L'Hiver au Soleil

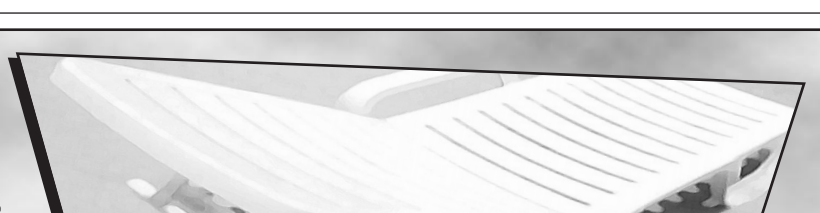

Ne manquez pas ce cahier spécial sur les différentes destinations ensoleillées, aujourd'hui dans La Presse

2904991